

PAUVRE VIEILLESSE



LE BILAN DU MOIS APPELÉ LE MOIS DES FÊTES.

MAL ASSORTIS

Mabel.—Enfin, cette pauvre Hortense est mariée ! Est-elle heureuse ?

Julie.—J'en doute fort. Elle n'a eu que des présents insignifiants.

LA FAUTE DE L'AUTRE

Le Recorder.—Ainsi, vous voilà encore. Combien ça fait-il de fois que vous allez en prison ?

Le prisonnier.—Dix fois, Votre Honneur, mais ce n'est pas de ma faute.

Le Recorder.—La faute de qui donc ?

Le prisonnier.—La vôtre, Votre Honneur. Au lieu de m'y envoyer une bonne fois pour dix ans, vous m'y envoyez toujours pour un an seulement.

RIEN QU'UN

Monsieur prétentieux, (au garçon de théâtre).

—Ce sont les trois sièges du bout, n'est-ce pas ?

Le garçon, (avec dignité).—Il n'y en a qu'un, monsieur, qui soit le bout.

DE LA PURE ARITHMETIQUE

Finemouche.—Si je te prouve que tes deux chevaux en valent trois, m'en donnes-tu un ?

Finaud.—Oui, tout de suite.

Finemouche.—Eh bien ! Ton noir, ça fait un, ton rouge en fait deux. Deux et un font trois. Lequel veux-tu me donner ?

Finaud.—Prend le troisième, j'y suis moins accoutumé qu'aux autres.

APRES LE DEJEUNER DE NOCES



L'heureux époux.—Es-tu contente d'avoir un frère de plus ?

La petite Georgine.—Ah ! oui ! Comme nous le disait maman hier soir, c'était la dernière chance de Lucie. Pas de danger qu'elle la manquât.

GO SLOW

Alfred.—Comment vas-tu ?

Joseph.—Très bien.

Alfred.—Qu'est-ce que tu deviens ?

Joseph.—Toujours la même chose.

Alfred.—Qu'est-ce que tu fais ?

Joseph.—Rien.

Alfred.—N'en abuse pas ! Ménages-toi.

AMENITES FEMININES

Zulema.—Zélie est souffrante.

Josephine.—Vraiment ?

Zulema.—Elle ne peut plus mettre un pied devant l'autre.

Josephine.—C'est si loin !

SUSPENSION DES ATAXIQUES

Il est arrivé à tous nos lecteurs de rencontrer des hommes, souvent jeunes encore, appuyés d'une main sur une canne et jetant les jambes en dehors pour marcher, avançant en titubant et en *fauchant*. Peut-être avez-vous cru ces malheureux en état d'ébriété ou au moins atteints de tics nerveux.

C'étaient simplement des ataxiques.

L'ataxie locomotrice est une maladie de la moelle épinière, chronique et presque toujours progressive ; en dehors de l'incoordonation des mouvements volontaires, elle est caractérisée par certaines paralysies isolées et des douleurs *fulgurantes*, qui, rapides comme un éclair ou comme une décharge électrique, reviennent par crises et peuvent se présenter dans toutes les régions du corps.

Un médecin russe, le docteur Motchoukowsky, d'Odessa, a proposé, en 1883, un mode de traitement qui a pour le moins l'avantage de n'être pas ordinaire.

Décrite par Duchêne en 1858, l'ataxie a été, depuis, l'objet de nombreux travaux ; mais si on la connaît mieux dans quelques-uns de ses symptômes, si on sait mieux la diagnostiquer, et surtout si son anatomie pathologique est devenue plus claire, sa thérapeutique n'a pas fait de grands progrès.

Il signalait de nombreuses guérisons, mais son travail passa inaperçu. On vient de faire à la Salpêtrière, depuis le mois d'octobre, quelques recherches de contrôle sur sa méthode. Elles paraissent assez encourageantes. M. Charcot en a exposé les résultats dans une leçon clinique qui a eu un grand retentissement.

Le traitement consiste en des séances de suspension durant quelques minutes et répétées tous les deux jours.

La pendaison a pour résultat d'étirer en quelque sorte la moelle : c'est une elongation du faisceau nerveux.

Notre gravure donnera, mieux que toute explication, l'idée de l'appareil qui est utilisé actuellement à la Salpêtrière.

L'appareil étant en place et bien disposé, le médecin commande de tirer sur la corde doucement et progressivement, afin d'éviter une élévation trop brusque et pour habituer les muscles du cou à la traction qu'ils vont supporter. Le malade a quitté le sol de telle façon que la pointe des pieds renversée en bas ne puisse le rencontrer. L'opérateur le soutient légèrement, de manière à empêcher qu'il oscille, en même temps qu'il fixe les yeux sur une montre à secondes pour mesurer la durée de la séance. Pendant que le patient est ainsi suspendu, il lui commande, de temps en temps, de lever les bras doucement et verticalement, de façon à rendre, si cette pratique est tolérée, la suspension et la traction encore plus effectives. Les séances ne doivent pas durer plus de trois à quatre minutes et doivent être renouvelées tous les deux jours. Jusqu'aux dernières informations, le traitement que nous venons d'indiquer avait été essayé, sous la direction des médecins de la Salpêtrière, sur quarante malades. L'ensemble des résultats obtenus est satisfaisant et, s'il n'a pas toujours réussi, il peut, dit M. Charcot, être institué avec confiance, car il lui a toujours paru, lorsqu'il est convenablement appliqué, être totalement inoffensif.



LA SUSPENSION DES ATAXIQUES